



# NOUVEL ADHERENT FFE

## NOUVEL ADHERENT 2024

### LISTE DES DOCUMENTS

- Choisir votre cotisation à la FFE ..... page 2
- Demande officielle d'adhésion, renseignements principaux ..... page 6
- Renseignements complémentaires ..... page 7
- Déclaration de disponibilité ..... page 9

FFE Club - Parc Equestre - 41600 Lamotte - Tél 02 54 94 46 00 - [club@ffe.com](mailto:club@ffe.com) - [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

Centre de contact ouvert du lundi au vendredi : 9h - 13 h et 14h - 18h

MAJ du 29/06/2023



# CHOISIR VOTRE COTISATION A LA FFE

**COTISATION FFE DU 01.09.23 AU 31.08.2024**

Chaque groupement équestre peut choisir sa cotisation en fonction de ses besoins :

La cotisation « CLUB », membre actif - 780 euros

La cotisation « ECURIE DE COMPETITION », membre adhérent - 500 euros

La cotisation « ORGANISATEUR D'ACTIVITES EQUESTRES », membre adhérent - 250 euros

Services attachés à chaque cotisation :

	Club Membre actif	Ecurie de Compétition Membre adhérent	Organisateur d'Activités Equestres Membre adhérent
Licence de dirigeant	Oui	Oui	Oui
Licences comprises dans la cotisation	30 licences dont la licence de dirigeant	1 licence de dirigeant, et 1 licence compétition PRO ou 4 licences compétition AMA	1 licence de dirigeant
Validation Galops	Gratuite	Payante 8 €	Payante 8 €
Service Ressources	Oui	Oui	Oui
Service Qualité	Gratuit	Gratuit	Payant 160€
Revue de l'équitation	Tarif préférentiel 25€	Tarif préférentiel 25€	Tarif préférentiel 25€
Organisation de compétitions et de manifestations équestres	Oui	Oui	Oui
Site internet gratuit	Oui	Oui	Oui

La première licence est prise au nom du représentant légal ou de son délégataire.

Le titulaire de la licence de dirigeant sera l'interlocuteur de la FFE.

## TARIFS DES LICENCES PRATIQUANT 2024 APPLICABLES A PARTIR DU 01.09.2023

Licence pratiquant né en 2006 et après ..... 25€  
Licence pratiquant né en 2005 et avant ..... 36€



# Cotisation Club

Membre actif

## Modalités de l'adhésion

### Les avantages

- L'adhérent délivre des licences fédérales. Les 30 premières, dont celle du dirigeant, sont comprises dans la cotisation annuelle.
- Il peut organiser des sessions d'examens fédéraux et bénéficie de la validation gratuite des galops fédéraux.
- Les enseignants diplômés peuvent bénéficier d'un code examinateur.
- Il peut organiser des compétitions et manifestations équestres (Compte Organisateur) et engager ses cavaliers en compétition Club, Poney, Amateur et PRO (Compte Engageur).
- Il a accès au service Ressources ainsi qu'au service Qualité.
- Il reçoit les packs promotionnels et pédagogiques réalisés pour les clubs par la FFE.
- Il est destinataire de la revue de la Fédération Française d'Équitation, La Ref, avec toutes les informations sur la pédagogie, la vie équestre, la formation, la compétition.
- Il bénéficie d'un site internet gratuit qu'il peut créer et administrer en toute liberté.
- Il a accès au centre de contact des clubs du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.  
Téléphone 02 54 94 46 00 - Email : [club@ffe.com](mailto:club@ffe.com).

### Les tarifs

- Cotisation annuelle, valable du 1er septembre (N) au 31 août (N+1), comprenant 30 licences dont celle du dirigeant : **780 euros**
- Abonnement à tarif préférentiel à La Réf = **25 euros**
- La validation gratuite des galops fédéraux

### La composition du dossier

Pour adhérer, il vous suffit de retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE :

- **La demande officielle d'adhésion.**
- **Le justificatif de votre statut juridique :**
  - Association : statuts + récépissé de dépôt en préfecture + attestation INSEE + PV de la dernière assemblée électorale
  - Société : statuts + extrait K-BIS datant de moins de trois mois, PV d'assemblée générale si le gérant n'est pas désigné dans les statuts, attestation INSEE
  - Entreprise individuelle : récépissé CFE + attestation INSEE + déclaration de disponibilité (si le nom commercial n'apparaît pas dans le récépissé CFE),
  - Etablissement public : délibération de l'organe de direction, statuts de l'établissement, le cas échéant,
  - Collectivité publique : relevé URSSAF, décision du conseil municipal.
- **Justificatif pour le site d'activité :**
  - Association : Compte rendu d'une réunion de bureau signé de deux membres du bureau
  - Société : Un extrait Kbis où l'adresse doit apparaître dans les renseignements au niveau de l'activité secondaire
  - Entreprise individuelle : Le récépissé du centre de formalités des entreprises
  - Etablissement public : Délibération de l'organe de direction
  - Collectivité publique : Décision du conseil municipal
- **Justificatif pour l'adresse de correspondance pour une association :**
  - Compte rendu d'une réunion de bureau signé de deux membres du bureau
- **La photocopie du diplôme ou pièce administrative équivalente de la personne qui encadre les activités (seulement pour le statut de centre équestre)**
- Le règlement de **805€** (NB : si vous ne désirez pas l'abonnement à La Ref, déduisez **25€**)

L'adhésion est définitive dès la 2ème année d'adhésion, sauf avis contraire du Comité Fédéral de la FFE.



# Cotisation

## Ecurie de Compétition

Membre adhérent

### Modalités de l'adhésion

#### Les avantages

- L'adhérent délivre des licences fédérales. La licence du dirigeant, ainsi qu'une licence de compétition PRO ou 4 licences de compétition AMA sont comprises dans la cotisation annuelle.
- Les enseignants diplômés peuvent bénéficier d'un code examinateur.
- Il a accès au service Ressources et au service Qualité de la FFE.
- Il peut organiser des compétitions et manifestations équestres (Compte Organisateur) et engager ses cavaliers en compétition Club, Pony, Amateur et PRO (Compte Engageur).
- Il est destinataire de la revue de la Fédération Française d'Équitation, La Ref, avec toutes les informations sur la pédagogie, la vie équestre, la formation, la compétition.
- Il bénéficie d'un site internet gratuit qu'il peut créer et administrer en toute liberté.
- Il a accès au centre de contact des clubs du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.  
Téléphone 02 54 94 46 00 - Email [club@ffe.com](mailto:club@ffe.com).

#### Les tarifs

- Cotisation annuelle, valable du 1er septembre (N) au 31 août (N+1), comprenant la licence du dirigeant, et 1 licence compétition PRO ou 4 licences compétition AMA : **500 euros**.
- Abonnement à tarif préférentiel à La Ref = **25 euros**.
- Validation des galops (l'unité) = **8 euros**.
- Accès service Qualité de la FFE = **Offert**.

#### La composition du dossier

Pour adhérer, il vous suffit de retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE :

- **La demande officielle d'adhésion.**
- **La photocopie du diplôme ou pièce administrative équivalente de la personne qui encadre les activités (obligatoire) avec un contrat de travail ou une fiche de paie si celle-ci est salariée.**
- **Le justificatif de votre statut juridique :**
  - **Association :** statuts + récépissé de dépôt en préfecture + attestation INSEE + PV de la dernière assemblée électorale
  - **Société :** statuts + extrait Kbis datant de moins de trois mois, PV d'assemblée générale si le gérant n'est pas désigné dans les statuts, attestation INSEE
  - **Entreprise individuelle :** récépissé CFE + attestation INSEE + déclaration de disponibilité (si le nom commercial n'apparaît pas dans le récépissé CFE),
- **Justificatif pour le site d'activité :**
  - **Association :** Compte rendu d'une réunion de bureau signé de deux membres du bureau
  - **Société :** Un extrait Kbis où l'adresse doit apparaître dans les renseignements au niveau de l'activité secondaire
  - **Entreprise individuelle :** Le récépissé du centre de formalités des entreprises
- **Justificatif pour l'adresse de correspondance pour une association :**
  - Compte rendu d'une réunion de bureau signé de deux membres du bureau
- Le règlement de **525 €** (NB : si vous ne désirez pas l'abonnement à La Ref, déduisez 25€).

L'adhésion est définitive dès la 2ème année d'adhésion, sauf avis contraire du Comité Fédéral de la FFE.





# Cotisation Organisateur d'Activités Equestres

Membre adhérent

## Modalités de l'adhésion

### Les avantages

- ☛ L'adhérent délivre des licences fédérales. La licence du dirigeant, est comprise dans la cotisation annuelle.
- ☛ Il peut organiser des sessions d'examens fédéraux et valider des galops fédéraux.
- ☛ Les enseignants diplômés peuvent bénéficier d'un code examinateur.
- ☛ Il a accès au service Ressources.
- ☛ Il peut organiser des compétitions et manifestations équestres (Compte Organisateur) et engager ses cavaliers en compétition Club, Poney, Amateur et PRO (Compte Engageur).
- ☛ Il est destinataire de la revue de la Fédération Française d'Équitation, La Réf, avec toutes les informations sur la pédagogie, la vie équestre, la formation, la compétition.
- ☛ Il bénéficie d'un site internet gratuit qu'il peut créer et administrer en toute liberté.
- ☛ Il a accès au centre de contact des clubs du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.  
Téléphone 02 54 94 46 00 - Email [club@ffe.com](mailto:club@ffe.com).

### Les tarifs

- ☛ Cotisation annuelle, valable du 1er septembre (N) au 31 août (N+1), comprenant la licence du dirigeant : **250 euros**.
- ☛ Abonnement à tarif préférentiel à La Ref = **25 euros**.
- ☛ Validation des galops (l'unité) = **8 euros**.
- ☛ Accès service Qualité de la FFE = **160 euros**.

### La composition du dossier

Pour adhérer, il vous suffit de retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE :

- ☛ **La demande officielle d'adhésion.**
- ☛ **Le justificatif de votre statut juridique :**
  - **Association** : statuts + récépissé de dépôt en préfecture + attestation INSEE + PV de la dernière assemblée électorale
  - **Société** : statuts + extrait K-BIS datant de moins de trois mois, PV d'assemblée générale si le gérant n'est pas désigné dans les statuts, attestation INSEE
  - **Entreprise individuelle** : récépissé CFE + attestation INSEE + déclaration de disponibilité (si le nom commercial n'apparaît pas dans le récépissé CFE),
  - **Etablissement public** : délibération de l'organe compétent, statuts de l'établissement, le cas échéant,
  - **Collectivité publique** : relevé URSSAF, décision du conseil municipal.
- ☛ **Justificatif pour le site d'activité :**
  - **Association** : Compte rendu d'une réunion de bureau signé de deux membres du bureau
  - **Société** : Un extrait Kbis où l'adresse doit apparaître dans les renseignements au niveau de l'activité secondaire
  - **Entreprise individuelle** : Le récépissé du centre de formalités des entreprises
  - **Etablissement public** : Délibération de l'organe de direction
  - **Collectivité publique** : Décision du conseil municipal
- ☛ **Justificatif pour l'adresse de correspondance pour une association :**
  - Compte rendu d'une réunion de bureau signé de deux membres du bureau
- ☛ **La photocopie du diplôme ou pièce administrative équivalente de la personne qui encadre les activités (seulement pour le statut de centre équestre)**
- ☛ Le règlement de **275 €** (NB : si vous ne désirez pas l'abonnement à La Ref, déduisez 25€).

L'adhésion est définitive dès la 2ème année d'adhésion, sauf avis contraire du Comité Fédéral de la FFE



## **Engagement de l'adhérent :**

- Je demande à bénéficier de la cotisation\* :

**Club**

**Ecurie de compétition**

**Organisateur d'activités équestres**

- Je demande l'ouverture d'un compte Fédéral.

- J'autorise la FFE à faire la promotion de mes activités équestres.

- J'atteste sur l'honneur satisfaire aux obligations de la législation en vigueur.

- Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

- Je m'engage à informer la FFE par écrit de tout changement ou modification en joignant les pièces justificatives.

**Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement \***

**J'ai pris connaissance et accepte la Politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse [www.ffe.com/rgpd](http://www.ffe.com/rgpd)\***

**J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE afin de recevoir des offres par mail**

**Je refuse que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE afin de recevoir des offres par courrier postal**

Fait à\* :

Le\* :

**Cachet de l'adhérent**

**Signature du Représentant Légal\***

\* Toutes les informations signalées par un astérisque sont obligatoires. L'utilisateur doit y répondre. Tout défaut de réponse aura pour conséquence la non validation du formulaire de saisie d'informations

**Rappel :** la déclaration d'un vétérinaire sanitaire est **obligatoire** pour tout détenteur de 3 équidés ou plus. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « **vétérinaire sanitaire** » du site de l'ifce.

Vos données à caractère personnel sont traitées par la Fédération Française d'Equitation, responsable de traitement, dont le siège social est situé Parc Equestre Fédéral, 41600 Lamotte Beuvron. Vos données personnelles sont traitées afin de conclure, gérer et exécuter le contrat d'adhésion. Les données à caractère personnel collectées peuvent être transférées aux partenaires de la FFE si vous l'acceptez. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement de vos données personnelles. Vous pouvez demander la portabilité des données personnelles que vous avez confiées aux responsables de traitement. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition à la prospection commerciale et, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et de développement, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la Protection des données à l'adresse suivants : [rgpd@ffe.com](mailto:rgpd@ffe.com). Les informations complémentaires sur vos droits et sur le traitement de vos données personnelles sont disponibles dans la politique de confidentialité accessibles depuis le site [ffe.com](http://ffe.com). Consultez le site de la CNIL pour plus d'informations sur vos droits.



## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Vous pouvez à tout moment mettre à jour les renseignements sur votre club en vous identifiant sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).  
A la page FFE Club SIF, choisir *Mon Adhésion FFE*, puis sur *Cliquez ici pour les modifier*.

### Implantation - Encadrement

**Implantation :**  Urbaine  Rurale

Grande ville la plus proche :

Nombre d'enseignants dirigeant :

Nombre d'enseignants salariés :

Nombre d'animateurs dirigeant :

Nombre d'animateurs salariés :

**Nombre d'autres salariés :**

**Activités :**

Poney Club  Cheval club

Tourisme équestre  Ecurie de propriétaires

Association de cavaliers  Organisateur de compétitions

Autres, précisez :

**Cavalerie**

Nombre de poneys : Club : Propriétaires :

Nombre de chevaux Club : Propriétaires :

**Elevage**

Poneys Nombre de naissances par an :

Chevaux Nombre de naissances par an :

### Equipements

#### 1/ Logement des équidés

Nombre de places poneys :	Nombre de places chevaux :
Prairies : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Surface (en ha) :

#### 2/ Infrastructures

Nombre de manèges :

Surface du manège 1 :

Surface du manège 2 :

Surface du manège 3 :

Parcours de cross de niveau :

Autres équipements sportifs :

Nombre de carrières :

Surface carrière 1 :

Surface carrière 2 :

Surface carrière 3 :

Autres équipements équestres :

Equipements d'accueil :

### Compétitions - Hébergement

**Organisation de compétitions équestres**

Poney Disciplines :

Chevaux Disciplines :

Tourisme équestre

Nombre de compétitions annuelles :

Autres manifestations :

Nombre de manifestations annuelles :

**Hébergement**

Restaurant :  Oui  Non

Nombre de lits pour accueillir des enfants :

Nombre de lits pour accueillir des adultes :

### Disciplines (cochez les cases qui vous concernent)

	Pratique	En compétition
CSO		
CCE		
Dressage		
Endurance		
Horse-ball		
Voltige		
Western		
Pony games		
Attelage		
TREC		
Randonnée		
Autres disciplines :		

Les informations assorties d'un \* ont un caractère obligatoire, en cas de défaut de réponse, votre dossier ne pourra être traité  
Nouvel Adhérent - page 8/9



